

MIGRATION INTERNE DES PDI À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE), RECOMPOSITIONS ET MUTATIONS SOCIALES

OUANTCHI Honoré

UFR Sciences de L'homme et de La Société
Université Felix Houphouët Boigny
ouantchihonore@yahoo.fr

RESUME

La Côte d'Ivoire a connu une crise militaro-politique depuis le 19 septembre 2002. Outre les dégâts matériels et les pertes en vies humaines, il y a le déplacement massif des personnes vulnérables, appelées « PDI ». Ce mouvement migratoire a créé de profondes transformations sociales dans les familles et sur le territoire d'accueil. Cet article vise à examiner (i) les nouveaux statuts sociaux des PDI et les mutations sociales qui se sont créés dans les familles et la ville d'accueil et (ii) les impacts sur la société ivoirienne. L'étude a été réalisée auprès des déplacés de guerre à Abidjan, à travers une démarche qualitative, utilisant la recherche documentaire, l'observation directe et les entretiens. L'analyse des données montre que les nouvelles conditions de vie des PDI ont engendré de nouveaux rôles et de nouveaux types de rapports sociaux; ces mutations ont amplifié la pauvreté au niveau nationale et développer plusieurs fléaux.

Mots-clés : Migration interne, Personnes Déplacées Internes (PDI), Conflits armés, Transformations sociales.

ABSTRACT

Côte d'Ivoire had a military and political crisis since September 19, 2002. In addition to property damage and loss of human life, there is the massive displacement of vulnerable persons, called "PDI". This migratory movement has created deep social transformations in families and the territory of home. This article aims to examine (i) the new social statutes of the PDI and social mutations that were created in families and the host city and (ii) the impact on Ivorian society. The study was conducted on those displaced by war in Abidjan, through a qualitative approach, using documentary research, direct observation and interviews. The analysis of the data shows that the new conditions of life of the PDI resulted in new roles and new types of social relationships; these mutations have amplified the national poverty level and develop several plagues.

Key word(s): Internal migration, internally displaced persons (IDP), armed conflicts, Social Transformations.

INTRODUCTION

Le terme « migration interne » sert à désigner toute forme de déplacement massif de population à l'intérieur d'un pays, d'une région, ou d'un territoire, à titre temporaire ou définitif. (OIM, 2007)¹ Quelques soit les causes évoquées, (*conflits armés, catastrophes naturelles, les grandes pandémies, les opérations de déguerpissement, l'exode rural, la pauvreté, etc.*), la migration interne affecte l'équilibre social et économique des territoires d'accueil et d'origine. Mieux, ces mobilités internes qui concernent plus ou moins une frange importante de la population, modifient leur comportement et leur statut social.

La polarisation sur les questions relatives aux migrations internationales tend à occulter la migration « interne » alors que cette migration occupe, au moins sur le plan quantitatif, une place considérable, très supérieure à celle des migrations internationales : il concernerait environ 740 millions de personnes à l'échelle planétaire (PNUD, 2009), soit près de *quatre fois* plus que ces dernières.

En Côte d'Ivoire, on estime entre 500 000 et 1 500 000 personnes², ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à se déplacer ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison du conflit armé déclenché en 2002, de la situation de violence généralisée, des violations des droits de l'homme, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues de l'État ivoirien.

En effet, la grande métropole abidjanaise a accueilli entre 2002 et 2009 des déplacés (entre 300 000 et 400 000 personnes). Ce déplacement massif des populations a affecté les équipements et installations existants de la ville ainsi que le mode de vie des familles d'accueil. Ce phénomène migratoire interne des déplacés de guerre, sans précédent dans l'histoire de la Côte d'Ivoire, indépendante mérite d'être reconsidéré, appréhendé aux fins d'apporter des solutions idoines et durables.

Cependant, qui sont ces populations ? Les caractéristiques socioéconomiques de ces populations ont été présentées lors d'une étude (enquête PDI-FAC : 2005) réalisée par l'École Nationale de la Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) pour le compte du Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre et financée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Il s'agit de personnes vulnérables : enfants, jeunes, femmes appe-

1 Glossaire de l'immigration, série consacrée au droit international de la migration no.9.

2 Donnée parcellaire gouvernementale (Cote d'Ivoire), Cependant les données exhaustives sont disponibles auprès du Système des nations unies.

lées *Personnes Déplacées Internes*, en abrégé « PDI », définies officiellement comme : « *des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, notamment en raison du conflit armé en Côte d'Ivoire, de la situation de violence généralisée, des violations des droits de l'homme, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues de l'État ivoirien* ».

Les personnes déplacées comprises entre 500 000 et 1 500 000 personnes, sont composées principalement de femmes (entre 50% et 52%) et d'enfants (entre 47% et 50%), fuyant la guerre et abandonnant tous leurs biens (matériels et immatériels) des zones de conflits (centre-nord et ouest) vers les zones paisibles du sud (Abidjan et banlieues). Cette situation s'explique par le fait que les femmes et les enfants sont les personnes les plus vulnérables lors des situations de crises. A cet égard, on observe que la part des enfants de moins de 5 ans représente 12,6 % pour le groupe des personnes déplacées (soit 90 000). Les PDI sont principalement concentrées en milieu urbain (81 %), notamment à Abidjan (67,5 %). (Omar Merabet : 2006). Cela s'explique en partie par la plus grande capacité d'accueil des zones urbaines. On peut aussi penser que la capacité de réinsertion dans les villes serait plus aisée pour les déplacés ruraux, pour la plupart agriculteurs.

La particularité de ce phénomène migratoire à Abidjan est la quasi absence de CATD (centre d'accueil temporaire des déplacés) ou de camps de réfugiés, contrairement aux villes de l'ouest du pays. Les autorités gouvernementales n'ont pas créé officiellement de camps pour accueillir les personnes déplacées.

Certains PDI ont trouvé assistance auprès des parents, amis ou connaissances en ayant transité quelquefois dans des centres de transit aménagés par des associations ou ONG locales, églises ou mosquées.

Cependant, la majorité (58 %) des PDI selon l'enquête PDI-FAC, a constitué son propre ménage et a accédé à une totale autonomie dans les zones d'accueil.

Bien que la majorité des PDI ait exprimé la volonté de retourner dans leur résidence habituelle (72 %), on a constaté que très peu sont effectivement rentrés entre 2005 et 2010. Deux explications sont possibles : (i) Les non-retours s'expliqueraient par l'incertitude et le sentiment d'insécurité, la psychose du retour due au traumatisme vécu. (ii) La seconde serait que les PDI seraient placés dans une logique d'insertion dans leur milieu d'accueil à Abidjan.

La présente étude vise à expliquer les nouveaux rôles et statuts sociaux des PDI ; les mutations sociales qui se sont créés dans les familles et la ville d'accueil et enfin les impacts de ce mouvement migratoire sur la société ivoirienne

Pour ce faire, la contribution s'appuie sur la recherche documentaire et des entretiens individuels et de groupe. Notre présentation s'articulera autour de trois grands axes : le premier axe aborde les aspects méthodologiques, le deuxième quant à lui, examine les mutations socioéconomiques, les recompositions sociales dues au phénomène migratoire et enfin le troisième axe détermine, l'impact de ses changements sur la ville et la famille d'accueil.

I- CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

L'étude a été réalisée dans la commune de Yopougon (District d'ABIDJAN). Ce choix se justifie pour deux raisons principales : la première, c'est que Yopougon est la plus grande commune du District d'Abidjan et de Côte d'Ivoire. La seconde ; est que cette commune a abrité ou installé le plus grand nombre de PDI, suivi de la commune d'Abobo, compris entre 300 000 et 400 000 personnes selon une étude réalisée en 2008 par Tufts-IDMC³

Nous avons orienté notre démarche vers deux approches complémentaires : la recherche documentaire et l'approche qualitative.

La recherche documentaire a constitué la composante essentielle de l'étude. En tant qu'approche principale d'investigation, elle s'est effectuée tout au long de notre travail et a porté sur les migrations internes, ses causes et ses conséquences, les impacts réels de ces mouvements migratoires dans le monde et en particulier en Côte d'Ivoire. Elle a permis de recenser et d'analyser des données statistiques et qualitatives importantes sur la problématique.

La technique d'échantillonnage retenue dans cette étude, est l'échantillon typique ou par choix raisonné. Elle s'est faite sur la base de critères et de jugements définis concernant les déplacés de guerre. Cela nous a permis de sélectionner des personnes représentatives des groupes et des différentes catégories de déplacés internes.

Constater les comportements, les nouveaux statuts sociaux des déplacés, les différents types de rapports sociaux qui se sont développés dans les familles d'accueil ainsi que les mutations socioéconomiques et leurs conséquences nous a valu l'utilisation de deux techniques de l'approche qualitative : l'observation désengagée directe sur le terrain et les entretiens. La première technique a permis sur une période assez longue de percevoir, mémoriser et de noter les

3 Une étude réalisée par Karen Jacobsen, (Feinstein International Center, Tufts University en collaboration avec l'Observatoire des Situations de Déplacement Interne) en septembre 2008 sur le déplacement interne en milieu urbain : étude de profilage à Abidjan,

comportements, les dires et les faits d'un groupe de déplacés à *Yopougon* après la crise de 2002, tout en gardant une position de neutralité et ne participant pas aux actions observées.

La seconde, a permis de mobiliser des données factuels, empiriques issues des entretiens individuels et de groupe, organisés avec des ménages ou des familles ayant accueilli des déplacés internes à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif.

L'analyse des données a consisté à les mettre en ordre, à dégager les tendances, à expliquer les mutations et les impacts dus au phénomène migratoire interne.

II- RESULTATS : ANALYSES ET INTERPRETATIONS

1- MUTATIONS SOCIOECONOMIQUES, RECOMPOSITIONS SOCIALES DES PDI

1-1- Mutations socioéconomiques induites par le phénomène migratoire

Durant ces deux dernières décennies, la société ivoirienne a été bouleversée par des transformations sociales majeures que l'on peut qualifier de « changement sociétal », tel que défini par Guy Rocher : « *toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire* » (ROCHER Guy, 1968 : 22). Dans ce contexte, les transformations socio-économiques qui ont affecté l'ensemble de la société sont envisageables comme le résultat d' « un cumul de facteurs ».

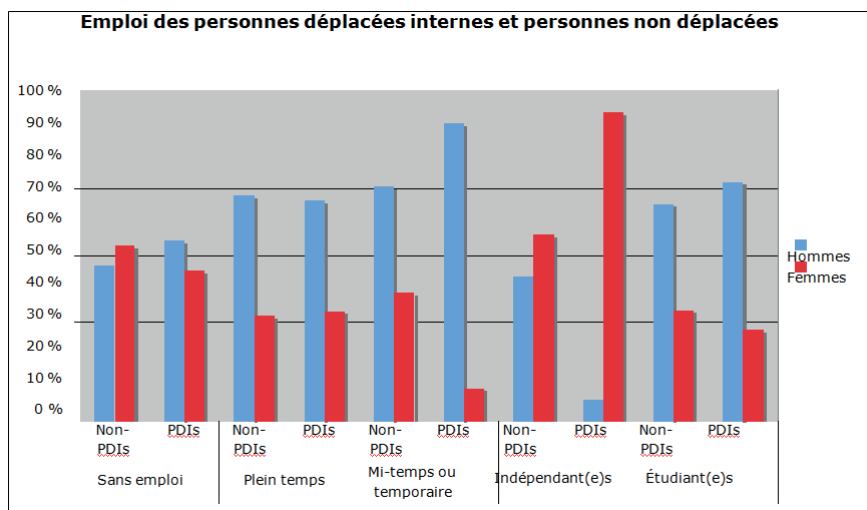
Les populations qui se sont déplacées étaient intégrées à leur milieu de départ à travers des activités génératrices de revenus, leur réseau « PAC⁴ » et pour d'autres en tant que fonctionnaires. Elles vivaient avec leurs familles respectives et tout ceci contribuait à l'équilibre social, et au fonctionnement de la société.

Les troubles survenues, ont bouleversé les habitudes, les modes de vie, désintégré ces populations de leur milieu de vie, à la recherche de meilleures conditions de vie, d'une nouvelle intégration sociale. Ces populations ont donc

4 Parents, Amis et Connaissances

migré vers les zones dites paisibles, devenant par la force des choses, des zones d'accueil. Ce phénomène migratoire a déconstruit les rapports sociaux qui existaient au profit d'autres types de rapports. Il a induit également des mutations socioéconomiques dans le milieu d'accueil des déplacés. L'observation directe effectuée dans le cadre de cette étude a relevé une modification dans les comportements sociaux, dans les habitudes et modes de vie et les structures des déplacés. Sur le plan social, leur identité a changé. Ils sont appelés « déplacés de guerre » : terme péjoratif, il exprime l'état de celui qui a tout perdu, vulnérable sur tous les plans à la recherche de soutiens multiples et multiformes. Reconnus socialement comme tel, ils sont traités en fonction de leur nouveau statut social. Sur le plan symbolique, des cartes de déplacés de guerre ont été confectionnées, donnant des droits plus ou moins reconnus selon les milieux aux victimes.

Sur le plan socioéconomique, la majorité des déplacés est restée sans emplois durables. Ils sont donc devenus des chômeurs et « économiquement dépendant », contrairement à leur statut initial. Ils ont créé pour certains, au fil du temps, un emploi précaire et informel (*petit commerce d'eau glacé, jus local, bar, buvette, les boutiques, les kiosques...*) ou exercé comme contractuel dans des petites activités informelles existantes (*travail de serveuse, couture, coiffure, soudure, la mécanique, etc.*). Le graphique ci-dessous donne l'employabilité des PDI en 2007 et met en exergue la prépondérance du secteur informel.



Ces activités économiques, étant essentiellement des activités de service informel, pourvoyeuses de faibles revenus pour les PDI, ne peuvent pas prendre suffisamment en compte les besoins en éducation des enfants, en santé et assurance maladie, en transport, en logement...encore moins les besoins de loisirs.

1.2- Recomposition sociales des PDI

Il ressort, après analyse que le phénomène migratoire dû à la crise a affecté la structure, l'organisation sociale et les statuts des PDI. Les nouvelles conditions de vie des personnes déplacées internes ont créé de nouveaux rôles, de nouveaux statuts et types de rapports sociaux. (Karen Jacobsen, 2008 :46). En plus d'avoir un statut social de « déplacé de guerre », certaines femmes et enfants sont devenus par la force des choses, des chefs de famille sans moyens conséquents, affirme une déplacés : « mon mari est mort pendant crise, je suis obligé de m'occuper des quatre enfants que nous avons eus. C'est moi qui suis leur père depuis qu'il est parti ».

A l'inverse, des pères et mères de famille à l'origine, n'étant plus solvables, sont devenus des « éternels assistés » dans les familles d'accueil. Les déplacés ont formé des familles recomposées. Le père ou la mère a fondé un autre foyer, partant avec lui ou elle son ou ses enfants ; ces mêmes personnes vivent souvent en famille, soit chez un oncle, une tante, un frère ou une sœur, un cousin, une cousine parce que le père ou la mère, le parent chez qu'ils vivaient a perdu son emploi, est décédé pendant la crise ou le déplacement. Nombre d'enfants sont devenus orphelins. Nombre de personnes sont devenues veuves. En témoigne les propos d'un fonctionnaire déplacé : « *je suis veuf, je sens un grand vide. Je suis obligé de fonder un autre foyer pour que mes enfants ait une éducation, qu'ils soient surveillés quand je pars au travail. Ma femme est décédée pendant la crise. Nous étions avant chez mon cousin qui a accepté de nous hébergé, le temps que je me réinstalle et que mon service me fasse appeler* »

La santé, le logement, l'insertion sociale, l'éducation et le développement personnel des déplacés internes ont été mis en péril.

Par ailleurs plusieurs types de rapports sociaux se sont développés, entre autres, les rapports conflictuels entre les membres de la famille d'accueil et ou recomposée dus à l'augmentation des charges d'eau, d'électricité, de nourriture, la promiscuité, les inégalités sociales dans l'accès aux besoins primaires, les rapports de dépendance et la perte de la dignité des déplacés. Un chef de

ménage à « Yopougon sogefiha » affirme ceci : « *Nous sommes quinze dans la maison. J'ai deux chambres salon. Mes cousins, mes nièces, mes sœurs sont des déplacés, en plus j'ai mes enfants et les parents de ma femme. Il y a toujours des palabres entre eux à cause de la couchette, d'un habit porté ou emprunté ou l'insuffisance de nourriture... Les factures de courant et d'eau ont augmenté drastiquement. Avant je payais 15 000 F.CFA pour le courant et 2000 F.CFA pour l'eau. Maintenant, je paye 25 000 F.CFA pour le courant et 10 000 F.CFA pour l'eau. C'est devenu insupportable. Je suis obligé de m'endetter pour survivre. Je ne peux pas aussi chasser mes parents déplacés* »

2- ANALYSE DES IMPACTS DUS AUX MUTATIONS ET RECOMPOSITIONS SOCIALES

L'analyse des impacts se fera à deux niveaux : au niveau des personnes déplacées internes et au niveau de la société d'accueil.

1. Au niveau des personnes déplacées internes (PDI)

Tous les changements intervenus dans la vie quotidienne des déplacés dans leur milieu d'accueil ont profondément affecté d'une part leurs habitudes culturelles, leurs êtres, leurs modes de vie, leurs organisations sociales et d'autre part leurs croyances. Nous pouvons analyser en cinq grands points ces impacts:

A- « Eternels assistés » parce qu'ayant tout perdu pendant la guerre et la migration

Les déplacés, dans leur mouvement migratoire du fait de la guerre, ont tout abandonné là où ils sont quittés. En témoigne, Mme Kouakou S., grande sœur du chef de ménage à yopougon sogefiha, déplacé de guerre : « *nous avons tout perdu, nous n'avons plus rien. Nous sommes obligés d'attendre que mon frère donne l'argent pour qu'on mange. Même pour nos petits besoins, nous sommes obligées de nous tourner vers lui* ».

Ils doivent en réalité tout reconstruire et il faut bien qu'ils soient aidés, assistés. Le niveau d'assistance dépendra de leur capacité de résilience et de leur capacité à s'auto construire. Cependant est-ce que l'aide sera toujours à la hauteur des besoins exprimés, des acquis et des biens perdus ?

B- Dépendance sociale, économique et financière des déplacés vis-à-vis de leur tuteur circonstanciel

En effet, le déplacé sera dans une logique de dépendance sociale, économique et financière malgré lui-même, vis-à-vis de son tuteur de circonstance et de la société entière. Ces rapports de dépendance lui donnent un sentiment d'infériorité, de sous-homme, de personne vulnérable qui a besoin d'être assisté. Le témoignage de Mme Kouakou a été appuyé par plusieurs PDI, lors du focus group. On peut le dire en ces termes : « *nous sommes devenus des enfants à qui on donne tout. Nous avons tout perdu pendant le déplacement. Nous dépendons entièrement de nos tuteurs, nos frères, nos sœurs, en un mot, nos parents qui nous ont accueilli.* »

C- Perte d'identité culturelle et sociale (sans emploi, chômeur, déplacé de guerre, nécessiteux, sans papiers, rupture générationnelle et identitaire, perte de filiation, etc.)

Un jeune déplacé affirme : « *j'ai perdu tous mes papiers. Je ne sais plus comment me présenté quand je vais chercher un petit boulot ou quand on me demande mon identité dans un service public comme à l'hôpital, à l'école, à la mairie* ». Ce déplacé, à l'instar de plusieurs autres déplacés non seulement perd sa dignité, mais également perd son identité culturelle et sociale d'alors. Le déplacé ou la déplacée est sans emploi, chômeur, parce qu'il n'a pas de papier d'identité (carte d'identité, extrait de naissance). Une des réponses intentionnelles à cette situation, fut la confection d'une carte de « déplacé de guerre » en vue d'identifier les personnes vulnérables déplacées et leurs permettre un accès équitable aux services publics.

D- Développement d'autres pratiques et amplification de fléaux (la prostitution, le phénomène du travail des enfants, la délinquance juvénile, tous genres de trafics illicites et illégaux...)

L'oisiveté et l'instinct de survie des déplacés entraînent d'autres pratiques et vices. N'ayant pas de soutiens adéquats, ils s'adonnent à la drogue, la prostitution, aux trafics de tous genres, la délinquance juvénile pour les enfants.... Un déplacé adolescent de 6 à 7 ans est devenu délinquant pour pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Il a témoigné que : « *chacun se débrouillait* » pour pouvoir survivre, (...) *mes grandes sœurs vont se chercher*

aussi et on se retrouve les matins.». Ici, on remarque que la famille d'accueil ne fait que mettre à leur disposition un logis.

E- Déchéances morale, physiques à cause des conditions de vie difficiles

Les conditions de vie difficiles des déplacés entraînent souvent des folies, des déchéances morales et la mort pour certain. *« J'ai mon frère qui n'a pas pu supporter les conditions de vies difficile ici à Abidjan (pas de boulot, pas de moyens de subsistance, pas de soins appropriés) et les traumatismes vécus pendant la guerre. Il est décédé »*, en témoigne un parent de déplacé.

2- Au niveau de la société d'accueil

La société d'accueil des déplacés est aussi affectée par les changements survenus :

A- Surexploitation et donc dégradation rapide des installations, des infrastructures communautaires de base (centre de santé, écoles, voiries, logements...)

Les installations et les infrastructures communautaires ont une capacité d'accueil. La surexploitation de ces équipements due au nombre élevé d'usagers, entraîne une dégradation rapide.

A ce sujet, les propos d'un propriétaire immobilier est édifiant : *« ma maison est dans un état de dégradation avancé à cause des déplacés. Ils sont plus d'une trentaine dans la maison. Mes installations de plomberie, et autres prennent un coup tous les mois. »*

B- Elargissement des familles d'accueil (augmentation de la taille des ménages de 5 à 10 voire 15 personnes)

Les familles d'accueil ont été élargies et sont devenues des victimes de guerre indirecte du fait qu'elles ont accepté les déplacés chez elles. La taille d'un ménage été augmenté de 5 à 10 voire 15 personnes. Cette situation a pour conséquence, la promiscuité, l'augmentation drastique des charges courantes : les factures d'eau et d'électricité sont élevées... La nourriture quotidienne n'est plus suffisante. L'on s'organise comme il peut, pour satisfaire ce besoin vital.

Il a été créé à ce sujet un nouveau concept, amplifié avec l'avènement des déplacés : il s'agit de « *la mort subite* », concept symbolique qui *consiste à manger une fois par jour et attendre le lendemain pour un autre repas*.

C- Amplification de la pauvreté des personnes et des familles et partant de la société (pas d'emploi, pas de salaires substantiels, pas de ressources additionnelles conséquentes, pas d'épargne, charges familiales pesant à titre principale sur le seul fonctionnaire, ...

Le corollaire d'une famille nombreuse, sans ressources fiables et source de revenus ; c'est la pauvreté des ménages et des personnes. Les familles d'accueil se sont davantage appauvries du fait de la guerre. L'instabilité de l'emploi, et les charges familiales pesant à titre principal sur un seul individu ne font qu'amplifier la pauvreté et les conflits sociaux. Le taux de pauvreté était de moins de 39 % avant 2002 (date de la crise militaro-politique). Il est passé à plus de 53% de la population en 2012⁵, La pauvreté des personnes et des familles à une incidence sur le développement de la société à savoir : la baisse du niveau de vie et d'achat, la réduction drastique de la consommation, la baisse de la production, la baisse du PIB, les pertes des capitaux, en un mot, ralentissement de l'économie et le cercle vicieux de l'aide au développement ne fait que s'agrandir.

D- Nouveau statut des déplacés et inégalités sociales

Le statut de « déplacé de guerre » génère consciemment ou non, des rapports d'inégalités dans la société. Nous pouvons citer entre autres, les inégalités dans l'accès aux services sociaux de base, les inégalités de rapports sociaux, les inégalités dans l'accès à l'emploi, les inégalités de considération dans le cercle familial, etc. Le fait d'identifier socialement les PDI comme des déplacés de guerre n'a fait qu'accentuer les inégalités sociales, stigmatiser des individus. Pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la part des autorités publiques, il fallait présenter sa carte de « déplacé de guerre ». La vulnérabilité des PDI limitait leur accès par exemple aux formations sanitaires urbaines plutôt que dans les CHU⁶ ou les cliniques, aux emplois du secteur informel plutôt qu'à un emploi formel. « *Nous sommes obligés de faire des petits commerces, d'être des « bonnes »⁷, pour pouvoir survivre sinon qui va nous embaucher malgré nos diplômes* » témoigne miss Valérie, déplacée et diplômée de l'université de Bouaké.

5 Source : Document stratégique de réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire (DSRP)

6 Centre hospitalier universitaire

7 Bonne : une bonne c'est une servante, une fille de ménage

CONCLUSION

Les migrations internes dues par la guerre ont affecté et affectent considérablement les bases organisationnelles, structurelles, symboliques et culturelles des déplacés ainsi que l'équilibre social et économique du territoire d'accueil. Mieux, elles modifient le comportement et le statut social du déplacé, d'où leurs nouvelles identités : « déplacés de guerre » ; « personnes déplacées internes en abrégé PDI ».

L'étude a montré que les personnes déplacées à Abidjan (nombre compris entre 300 000 et 400 000 personnes) se sont installées pour la plus part, dans des familles d'accueil. Cette situation a provoqué de profondes mutations et recompositions sociales tant au niveau des PDI qu'au niveau de la ville d'accueil.

L'absence ou l'insuffisance d'aides substantielles venant des autorités publiques nationales ou locales, les nouvelles conditions de vie des personnes déplacées internes ont créé de nouveaux rôles et types de rapports sociaux. Les femmes et certains enfants sont devenus par la force des choses, des chefs de famille sans moyens conséquents. A l'inverse, des pères et mères de famille à l'origine, n'étant plus solvables, sont devenus des « éternels assistés » dans les familles d'accueil. La plupart des déplacés ont formé des familles recomposées, parce que le père ou la mère, soit a perdu son emploi, soit est décédé pendant la crise ou le déplacement, des enfants sont devenus orphelins. En outre, plusieurs types de rapports sociaux se sont développés, entre autres, les rapports conflictuels entre les membres de la famille d'accueil et recomposée dus à l'augmentation des charges d'eau, d'électricité, les inégalités sociales dans l'accès aux besoins primaires et les rapports de dépendance.

L'accès descend aux soins de santé, au logement, à l'insertion sociale, à l'éducation et au développement personnel des déplacés internes est mitigé

Par ailleurs, la surexploitation des logements, des équipements communautaires ou sociaux dans la ville d'accueil due au nombre élevé d'usagers, entraîne leur dégradation rapide.

En somme, ces transformations n'ont fait qu'amplifier la pauvreté et développer les fléaux urbains tels que la prostitution, la délinquance juvénile, le phénomène du travail des enfants et d'enfants de la rue. N'est-ce pas là des « victimes silencieuses » ou des victimes oubliées » de la crise militaro politique ? N'est-ce pas là une mort programmée de toute une génération, qui fera plus de victimes que les 3000 morts annoncé officiellement pendant la crise post-électorale ?

C'est pourquoi, notre étude a mis l'accent sur les migrations internes et ses conséquences sociales aux fins qu'on y accorde beaucoup d'attentions et d'intérêts. Le défi majeur à relever sera donc la reconstruction et la restauration sociales, chaque fois qu'un tel phénomène se produira, au risque de voir la société plongée dans une profonde léthargie économique et sociale pendant des décennies.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER, G (2008), « Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale », Sociologies [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, Georges Balandier, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 01 mars 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/2243>
- BROU AMANI Konan M. « *Profil des chefs de ménage déplacés internes de Côte d'Ivoire et perspectives de leur retour* », 2006, 30 p
- EIMU 1993 « *Enquête Ivoirienne sur les Migrations et l'Urbanisation* », Réseau d'enquêtes migrations et urbanisations en Afrique de l'Ouest (REMUAO), juillet-août 1993, Rapport d'analyse
- ENQUÊTE PDI-FAC 2005 « *Enquête sur les conditions de vie des personnes déplacées internes (PDIs) et des familles d'accueil en Côte d'Ivoire* ». MSVG/ENSEA/UNFPA, Rapport d'étude, oct. 2006, 184 p
- ENQUETE PDI-FAC2005 « *Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale: résultats de l'enquête* », MSVG/ENSEA/UNFPA, janvier 2007, Rapport d'étude, 184 p., <http://cotedivoire.unfpa.org/drive/PDI-FAC2005.pdf>
- HCR, 2008a Base de données, extrait décembre 2008
- HCR, 2008b « UNHCR Global Reports 2000-2008 »
- HCR, 2009Global Trends 2008, http://www.unhcr.org/statistics/08-TPOC_TB_v5_external_PW.zip
- INS (Institut National de la Statistique), 2006, « Enquête sur le niveau de vie des ménages, phase pilote (EP) », 10-19 février 2006, Abidjan.
- INS, 2008 « Enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV.2008) », Extrait du Rapport pour la finalisation du DSRP 2009-2013, Octobre 2008.
- KAREN Jacobsen, FIC, Tuftsuniversity, en collaboration avec IDMC (Genève) : *Déplacement interne en milieu urbain : étude de profilage Tufts-IDMC, étude de cas 2 : Abidjan Cote d'Ivoire*, Rapport final, 2008
- MERABET, O. 2007, *Etude sur le Profil migratoire de la Côte d'Ivoire* rapport final 2006, EC, Civipol, Transtec.
- MINISTERE D'ETAT, Ministère du Plan et du Développement, (RCI) 2006 « *Population et développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire* », Rapport national

sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire, RECPI 2006, 193 p.
 OIM 2009 : Migration en Côte d'Ivoire, profil national 2009, OIM Genève suisse, Courrier électronique : hq@iom.int; Internet : http://www.iom.int
 QUADRIKA Séverin A.B. « *Insertion et conditions de retour des personnes déplacées en Côte d'Ivoire* », Mémoire de fin d'études, Février 2006, 57 p.
 ROCHER G. (1968). *introduction à la sociologie générale. 3. le changement social*, HMH.

ANNEXES

Carte des déplacements internes en Côte-d'Ivoire

Condition de vie d'un PDI



Déplacement interne en Côte d'Ivoire, Observatoire des Situations de Déplacement Interne, Avril 2008

Source : IDMC



Condition de vie d'un déplacé (PDI) à Abidjan.

Source : Tufts - IDMC